

Communiqué de presse Insee Hauts-de-France, sous embargo jusqu'au 25 avril 2023 12h

- **Le bassin de vie est défini comme le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.** Chaque bassin est construit autour d'une ou plusieurs communes pôles de services disposant d'au moins la moitié des équipements de la gamme intermédiaire, tels que les supermarchés ou les collèges.
- Au 1er janvier 2022, **136 bassins de vie structurent le territoire des Hauts-de-France.** Ils se répartissent en **62 bassins urbains** et **74 bassins ruraux.** Les bassins de vie urbains rassemblent près de 4 habitants de la région sur 5 contre 3 habitants sur 5 en France de province. En particulier, celui de Lille, le plus dense de province, accueille 1,1 million d'habitants.
- Les bassins de vie urbains offrent la plus grande diversité d'équipements et de services, avec un temps d'accès réduit par rapport aux zones moins densément peuplées. De manière générale, **en raison de la forte urbanisation de la région, la population des Hauts-de-France accède plus rapidement aux équipements qu'au niveau national, en particulier dans la gamme supérieure** (supermarchés, cinémas, médecins spécialistes, etc).
- **Le tissu des services et équipements de la vie courante s'est fortement recomposé ces dernières années.** Le nombre d'hypermarchés augmente au détriment des commerces spécialisés. De même, les boulangeries artisanales, en recul, font face à la concurrence des boulangeries franchisées. Enfin, dans le domaine de la santé, les maisons de santé pluridisciplinaires se multiplient tandis que le nombre de médecins généralistes diminue.

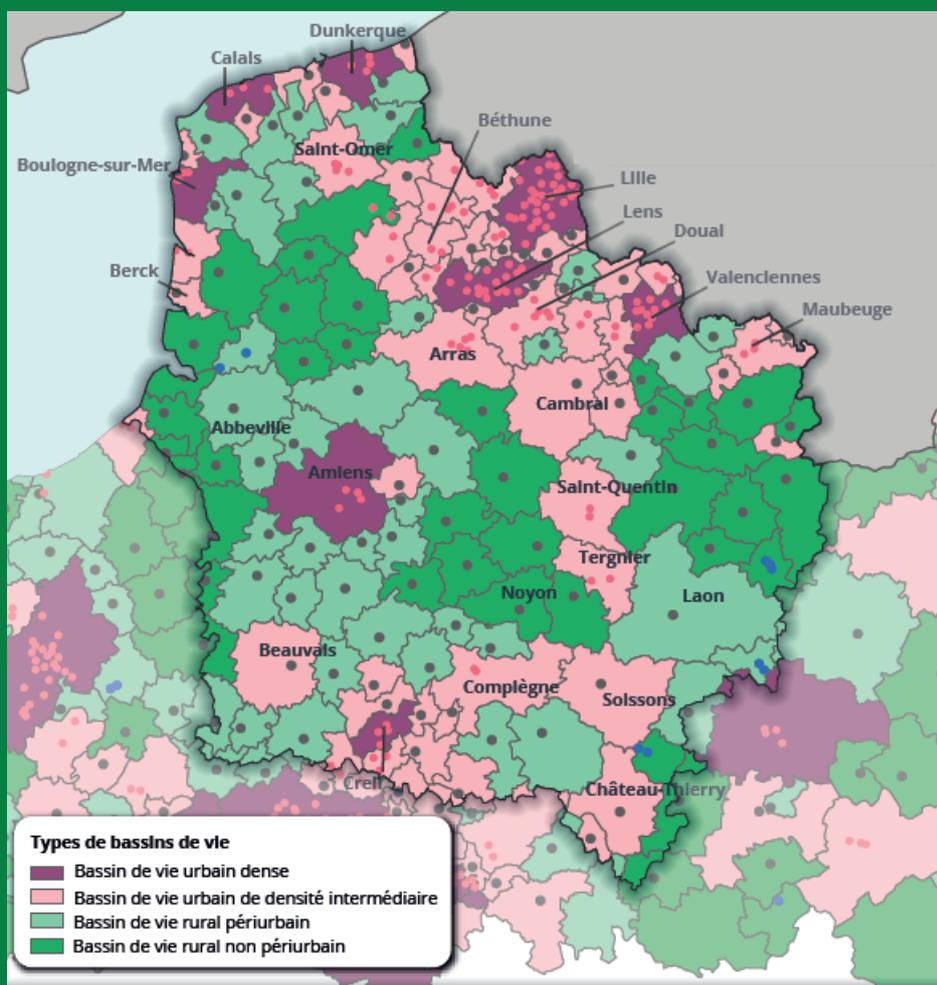
136 bassins de vie structurent les Hauts-de-France

74 bassins ruraux



62 bassins urbains

↪ près de 4 habitants de la région sur 5 y résident contre 3 habitants sur 5 en France de province



Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

☎ 06 60 51 86 50 / 06 63 34 65 31 ✉ communication-hdf@insee.fr